

# Rapport d'activité 2013

veille

sécurité

objectifs

alerte

conférences

réseau

connection

internet

sûreté

Engagement

CDSE

Club des Directeurs  
de Sécurité des Entreprises

# Le mot du Président

## Sommaire

- 3 Le mot du Président
- 4 Résumé de l'année 2013 en quelques chiffres
- 5 Nos objectifs en 2014
- 6 Temps de rencontre  
conférences, petits déjeuners, AG,  
commissions et séminaires
- 8 Calendrier des événements de l'année 2013
- 10 Refonte des statuts du CDSE
- 11 Conventions signées
- 12 Engagement auprès des partenaires institutionnels
- 13 Étude relative à l'évolution des directions sûreté
- 14 La filière métiers des Directions Sûreté d'Entreprises
- 16 La revue Sécurité & stratégie
- 17 Les commissions
- 26 CDSE Junior
- 27 Le journal des DSE
- 28 Veille/alerte
- 29 Internet
- 30 Quelques chiffres financiers
- 31 Réseau
- 31 Adhérer au CDSE en 2014 c'est...

### Chers amis, chers collègues...

Dans un monde en crise soumis à une concurrence exacerbée la protection des personnes, la préservation du patrimoine matériel et immatériel, l'exigence d'information par la pratique de l'intelligence économique tout comme la capacité d'anticipation et de gestion des crises, sont devenus des éléments clés du management. Ici l'erreur coûte très chère non seulement sur le plan financier mais aussi sur ceux de l'image et de la compétitivité.

Fidèle à l'esprit de ses fondateurs, le CDSE a continué à évoluer pour anticiper les mutations économiques et sociétales dans son domaine d'activité, jouer son rôle d'intermédiaire entre les entreprises et les pouvoirs publics, sensibiliser notre environnement à la protection de l'information, et fournir à ses membres une expertise reconnue dans la réflexion, la communication et la formation.

C'est dans cet esprit que nous utilisons le site du CDSE, développons la revue Sécurité et Stratégie, organisons des conférences thématiques, faisons réfléchir le CDSE Junior, et ouvrons de nouvelles pistes avec notre colloque annuel. Après avoir traité en 2012 de la sécurité numérique dans toute son ampleur, cette manifestation, devenue un événement de référence, a abordé cette année un domaine essentiel pour le futur : **l'éthique.**

La nécessité de répondre à tous les problèmes de sécurité et sûreté dans la transversalité et l'exigence des dirigeants d'en être parfaitement informés sont en train de changer le dimensionnement et le positionnement du directeur de la fonction. Dans ce

cadre, la refonte de nos statuts a été conçue pour mieux répondre aux évolutions de son périmètre et aux profils des entreprises souhaitant devenir membres de l'association.

### **L'année 2013 aura également marqué la volonté du CDSE de s'ouvrir à l'international.**

Le développement de nos relations européennes s'est concrétisé avec l'accueil de nos collègues d'associations étrangères lors du colloque et une visite d'Europol à La Haye suivie de nombreux échanges. Par ailleurs la création du COSI (commission sécurité à l'international) a répondu à l'attente de nos adhérents ETI-PMI en les informant, avec l'aide des administrations, sur les sujets d'actualités avec leurs conséquences sur les problèmes de sécurité pour les entreprises ayant du personnel local ou expatrié.

Mais, au delà de l'ampliation de l'objet social, de la reconnaissance de la notion de sûreté, et de la possibilité pour les membres actifs d'être de nationalité française ou étrangère, nous avons voulu maintenir les principes et l'esprit de club. L'officialisation du rôle des commissions pour encourager la participation de tous les adhérents en est un exemple concret. Quel que soit le nombre des membres, le CDSE doit garder ce qui fait sa force : **l'échange sans contrainte entre tous les membres, le travail en commun pour ouvrir les pistes de l'avenir, le partage d'expertise dans les domaines opérationnels les plus variés, sans oublier cette capacité d'apporter des propositions construites sur l'expérience de tous.**

**Alain Juillet, Président**

# Résumé de l'année 2013 en quelques chiffres

**1 500 lecteurs** à chaque numéro de la revue Sécurité & Stratégie réalisée en partenariat avec la Documentation française, avec **4 numéros** par an et la création en 2013 d'un site propre à la revue [www.securite-strategie.fr](http://www.securite-strategie.fr)

**8 numéros** du journal des DSE en 2013. Lue par plus de **2500 personnes** chaque mois, cette newsletter existe depuis 2008.

Le **6<sup>e</sup> colloque européen** des directeurs de sécurité d'entreprises a rassemblé **700 personnes** à l'OCDE.

**9 nouvelles entreprises** ont rejoint le CDSE : AUCHAN, CNES, EIFFAGE, ITER, LAGARDERE ACTIVE, LOUVRE-HOTELS, NEXANS, NOVARTIS, SMCA.

**12 commissions** dont une nouvelle : la commission COSI (Comité de Sûreté à l'international).

L'organisation d'une **dizaine de conférences téléphoniques** en période de crise internationale entre le Ministère des affaires étrangères et le CDSE.

Plus de **20 séminaires** internes ont été organisés autour de sujets aussi divers que les pratiques de l'intelligence économique, la protection des informations stratégiques, la sécurité des salariés à l'international.

**3 conventions** ont été signées dans une perspective de développement des formations en matière de sécurité et de sûreté :

- avec le CNPP (Centre National de Prévention et de Protection), avec qui nous élaborons en partenariat une veille réglementaire à l'intention des adhérents du CDSE ;
- avec la préfecture de police de Paris entérinant la création d'un « guichet unique » ;
- avec l'École Supérieure de Commerce de Paris.

**Création d'une formation** ESCP/CDSE pour les directeurs sûreté en poste et les cadres à fort potentiel.

Le CDSE a été présent sur **plusieurs salons** : APS, Global Security process, Milipol, Preventica.

Le CDSE a participé aux **réflexions** relatives au projet de loi concernant le secret des affaires, aux évolutions du secteur de la sécurité privée (livre VI du code de la sécurité intérieure), à la réforme relative au nouveau dispositif de Protection du Potentiel Scientifique et Technique de la Nation (PPST) et à la Loi de Programmation militaire.

## Nos objectifs en 2014

### Développer notre organisation en réseau en Europe.

Le CDSE a changé ses statuts en 2013. Ces derniers donnent la possibilité à toute entreprise donneur d'ordre en Europe d'adhérer. Dans cette perspective, le CDSE a pour ambition d'associer les directions sécurité sûreté d'entreprises européennes et d'organiser des rencontres dans différents pays européens. À ce titre le CDSE a été invité à Europol à La Haye (Pays-Bas) en septembre 2013. Plusieurs rencontres sont prévues en Suisse et en Belgique en 2014.

### Créer des cahiers techniques

pour les membres du CDSE afin de leur donner des outils opérationnels les aidant dans leur activité. La vocation de ces cahiers est également de rationaliser la production des commissions et de rassembler des bonnes pratiques sur des thèmes ayant trait à la sécurité.

### Faire de la sécurité une fonction transverse de l'entreprise.

Les directeurs sécurité-sûreté pour une part d'entre eux se sentent souvent isolés au sein de leur organisation. L'un des objectifs sera d'organiser des événements avec d'autres directions de l'entreprise : direction des ressources humaines, direction juridique, direction de l'innovation...

### Diffuser la culture sécurité.

Sensibiliser, former, informer pour diffuser les enjeux de la fonction sécurité. Autour de séminaires, de conférences et de modules de sensibilisation, le CDSE contribue à l'appropriation par le plus grand nombre des problématiques de sécurité. Pour cela, le CDSE va notamment créer des passerelles avec des grandes écoles : ESCP, INSEAD, ENA...

# Temps de rencontre

Conférences, petits déjeuners, AG, commissions et séminaires

**Le CDSE organise différents temps de rencontres au cours d'une année.**

o **Un séminaire annuel de deux journées** où les membres sont amenés à échanger et à produire de la réflexion autour de la fonction de directeur sécurité ou d'une problématique liée au métier. En 2013, ce séminaire s'est tenu le 7 et 8 octobre à l'Abbaye des Vaux de Cernay autour de deux axes : **le BYOD et l'éthique**.

o **Une Assemblée Générale** qui se veut à la fois un moment de partage autour de l'évolution du CDSE, mais également d'informations et de rencontres avec nos partenaires. À cet égard, le SGDSN a présenté les évolutions du plan Vigipirate et les nouvelles directives relatives aux OIV.

o **Un colloque annuel.**

Le CDSE organise un colloque annuel qui permet aux entreprises membres, aux institutionnels et aux prestataires de se retrouver autour d'une problématique relative à la sécurité d'entreprise. Cette année, le colloque a porté sur le thème : **"la sécurité au service de l'éthique"**. Il s'est déroulé le 19 décembre à l'OCDE. 700 personnes y ont participé.

o **Des commissions.**

Elles ont pour objet de produire des outils pour les directeurs de sécurité. Cette année, les membres se sont réunis au sein de 12 commissions : protection des installations, protection de l'information, sûreté internationale (commission mixte avec le Cindex), continuité d'activité, gestion de crise, intelligence économique, entreprises de sécurité privées, fraude, CDSE Junior, éthique et sécurité numérique.

Une nouvelle commission a été créée : **le Comité de Sûreté Internationale (COSI)**. Cette dernière a vocation de :

o Renforcer, élargir et rendre effectifs les liens existants avec la puissance publique en matière de Conditions de Développement de nos Entreprises à l'International ainsi qu'en termes de Diplomatie Économique.

o Élargir notre champ de réflexion pour aller vers l'accompagnement des affaires et la compréhension des enjeux économiques. Donner ainsi accès à des analyses géopolitiques d'experts reconnus et contribuer à alimenter la réflexion des DSE sur les évolutions possibles des grands enjeux géostratégiques (avec des focus géographiques (zones/pays) mais aussi par secteurs ou typologie d'acteurs et de risques).

o Identifier les nouvelles formes de menaces et les suivre en continu notamment sur les actifs immatériels afin de pouvoir favoriser notre mission d'anticipation.

o Favoriser l'accès et les échanges d'information dans un espace sécurisé.

o **Une matinée** accessible à un public restreint. Ce rendez-vous a eu lieu au siège du groupe AEF sur le thème : **"le renseignement en entreprise"**.

o **Des journées avec les partenaires institutionnels.**

Le CDSE et Europol ont organisé un séminaire au siège d'Europol à La Haye (Pays-Bas) sur les sujets suivants : la fraude bancaire, la lutte contre les cyber attaques, le crime organisé, la contrefaçon ou encore la menace terroriste en Europe. Chaque sujet a été traité par un expert de l'institution européenne.

# Calendrier des événements de l'année 2013

Date	Thème	Conférenciers	Nature du séminaire
20 janvier	La sécurité et le développement en Afrique	GCA Clément-Bollée, Directeur de la Direction de la Coopération de sécurité et de défense au ministère des Affaires étrangères et européennes	Séminaire fermé
16 janvier	La sécurité à l'international	Madame Hélène Conway, ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Français de l'étranger	Séminaire fermé
17 janvier	La sûreté dans l'entreprise, aspects juridiques : le devoir de protection	Vincent DUFIEF, Senior Legal Counsel, Major Litigation Department, TOTAL	Séminaire fermé
24 janvier	La sûreté dans l'entreprise, aspects juridiques : collecte de l'information	Vincent DUFIEF, Senior Legal Counsel, Major Litigation Department, TOTAL	Séminaire fermé
5 février	Embargo international sur les armes	Délégation aux Affaires Stratégiques, Ministère de la Défense	Séminaire fermé
19 février	Dispositif PPST	Direction internationale SGDSN	Séminaire CDSE/SGDSN
8 mars	Première réunion des présidents de commission		Séminaire fermé
16 mars	Pour préparer la guerre, bien exploiter les temps de paix. Retour d'expérience sur la gestion de crise du groupe Servier	Lucy Vincent, Directeur Général des Affaires Extérieures et de la Communication, Laboratoire Servier	Séminaire fermé
27 mars	La situation sécuritaire dans la région sahéenne	Philippe Migaux, Conférencier à l'IEP Paris	Séminaire fermé

Date	Thème	Conférenciers	Nature du séminaire
8 avril	Première réunion du groupe de travail « organisation des directions sécurité-sûreté »		Séminaire fermé
18 avril	Le renseignement en entreprise	Alain Juillet (CDSE), Pascal Junghans (SKEMA)...	Matinée
22 mai	Organisation de la gestion de crise	DGGN	Séminaire fermé
28 mai	Conférence sur les entreprises de sécurité et de service de défense	Conférence CDSE/ CSFRS	Conférence ouverte au public
20 juin	Soirée relative à la protection de l'information	Claude Revel (Déléguée Interministérielle à l'Intelligence économique), Stéphanie Dameron (université Paris Dauphine), Guillaume Capois (EADS)	Séminaire fermé
3 juillet	Assemblée générale du CDSE		
18 juillet	La négociation en gestion de crise	Laurent Combalbert ancien chef du RAID, Président d'ADN	Séminaire fermé
2 et 3 septembre	Séminaire à Europol		Séminaire fermé
19 septembre	La sécurité privée en Europe	Javier Taberno (Managing director Europe Prosegur), Claude Tarlet (Vice-président de la Coess)	Séminaire fermé
7 et 8 octobre	Séminaire annuel du CDSE		Séminaire fermé
8 novembre	Conférence en partenariat avec l'ESCP. Évolution des systèmes d'information et leurs impacts sur la sécurité en entreprise	Yannick Meilleur, professeur à l'ESCP	Matinée
12 décembre	Conférence : « La montée du social. Vers une radicalisation ? »	Lieutenant-colonel DEMESY, chef du centre d'analyse et d'exploitation de la sous direction de l'anticipation opérationnelle, Lieutenant-colonel Lambert, Gendarmerie Nationale	Séminaire fermé
19 décembre	6 <sup>e</sup> colloque annuel du CDSE	La sécurité au service de l'éthique	Colloque international

# Refonte des statuts du CDSE

Accompagné du cabinet d'avocat VIGO, le CDSE a souhaité refondre ses statuts afin de mieux répondre aux évolutions du périmètre de la fonction de Directeur de la sécurité et de la sûreté et l'évolution du profil des entreprises souhaitant être membres de l'association.

Les nouveaux statuts déposés en préfecture sont disponibles sur le site.

## Objet de l'association (art. 2) :

« Le CDSE se fixe pour objet principal de fournir aux directions Sécurité/Sûreté (DSE) des entreprises membres du Club des outils de réflexion, de communication, d'intermédiation, de formation et d'expertise nécessaires à leurs missions sur les questions de protection des personnes, de préservation du patrimoine matériel et immatériel, d'intelligence économique et, de façon plus générale, sur l'anticipation et la gestion des crises ».

## Les points à retenir :

- o La reconnaissance de la notion sûreté. Le CDSE est maintenant le Club des Directeurs de Sécurité et de Sûreté en Entreprise.
- o Les membres actifs comme leur représentant permanent peuvent être de nationalité française ou étrangère ;
- o La reconnaissance des commissions qui n'était pas mentionnée dans les précédents statuts.

# Conventions signées

## o Renouveau de la Convention avec le CINDEX

**Objet :** le CDSE et le CINDEX (Centre Inter-Entreprise de l'Expatriation) ont souhaité créer en 2009 une commission conjointe relative à la sécurité à l'international à la fois dans l'intérêt de leurs membres afin qu'ils disposent d'un lieu d'échanges sur ces problématiques et également afin de créer un interlocuteur unique pour les autorités françaises. Les conseils d'administration ont renouvelé leur souhait de poursuivre la collaboration en l'adaptant en raison de la création au sein du CDSE du COSI (Comité de Sûreté à l'International). Afin que la CSI et le COSI puissent fonctionner de manière harmonieuse, un comité de pilotage a été créé. Il aura pour mission d'ajuster l'organisation des deux commissions et de s'assurer de la bonne complémentarité entre ces dernières. Tout membre de l'une des deux associations pourra assister de plein droit aux réunions de la CSI et du COSI en fonction des règles d'admission adoptées par chaque commission.

## o Convention signée avec le CNPP

**Objet :** les membres du CDSE souhaitent bénéficier de veilles juridiques et technologiques. Dans ce cadre, le CNPP s'engage à mettre à disposition tous les mois une veille réglementaire sur le thème de la malveillance. De même, le CNPP réalisera dans le cadre du journal des Directeurs de Sécurité, une veille des technologies de Sécurité. En contrepartie, le CDSE s'engage à donner de la visibilité au CNPP.

## o Convention signée avec l'ESCP

**Objet :** assurer la sécurité des personnes, la préservation du patrimoine matériel et immatériel, l'anticipation et la gestion des risques constituent des enjeux majeurs pour les entreprises. Pour répondre au mieux à ce défi, ESCP Europe et le CDSE ont signé à l'occasion de l'Assemblée générale du CDSE le 3 juillet 2013 une convention de partenariat. Celle-ci a notamment pour objectif de proposer une formation en temps partagé : **Management de la sécurité et de la sûreté en entreprise.**

Ce programme vise à améliorer l'intégration du directeur sécurité/sûreté aux plus hauts niveaux de la décision stratégique de l'entreprise. Il donne des clés de compréhension permettant l'anticipation et l'accompagnement par la direction sécurité/sûreté de l'évolution des pratiques et du contexte économique et sociétal. La formation est dédiée aux Directeurs sécurité/sûreté ou aux personnes souhaitant devenir l'être afin de leur permettre de développer leurs compétences managériales et de renforcer leur expertise sécurité/sûreté. Ce programme complet traite de la prise de décision face au risque, du calcul et de la gestion des coûts, du contrôle de gestion, de leadership et management interculturel, de communication & marketing, des SI, du management de l'innovation d'organisations complexes et d'éthique. La pédagogie innovante allie des études de cas en sécurité/sûreté dans des secteurs professionnels variés et favorise l'interaction entre les participants grâce aux partages d'expériences. Après la soutenance d'un mémoire lié au management de la sécurité/sûreté face à un jury, les participants peuvent obtenir un certificat de spécialité ESCP Europe. Cette formation constitue un module du diplôme Manager dirigeant, certifié au niveau I et inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelle (RNCP).

Pour plus d'informations : [lamice@escpeurope.eu](mailto:lamice@escpeurope.eu)

# Engagement auprès des partenaires institutionnels

**L'année 2013  
a été une année riche  
en termes d'échanges  
et d'interactions  
entre les partenaires  
institutionnels et le CDSE.  
Le CDSE a ainsi été  
moteur dans différents  
projets institutionnels.**

- Dans le cadre de la réforme de la loi du 12 juillet 1983 (Code de sécurité intérieure livre 6), la commission sécurité privée du CDSE a émis un certain nombre d'avis et participé à plusieurs réunions organisées à la fois par la Délégation Interministérielle à la Sécurité Privée (DISP) et par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS).
- Le CDSE a participé aux travaux menés par le SGDSN relatifs au nouveau dispositif de Protection du Potentiel Scientifique et Technique de la Nation (décret n° 2011-1425 du 2 novembre 2011, circulaire PPST du 10 janvier 2013).

Ce décret vise à moderniser les outils de protection du potentiel scientifique et technique de la Nation. Il est pris en application de l'article 413-7 du code pénal et institue une catégorie particulière de zones protégées, les zones à régime restrictif.

Il définit les modalités de concertation entre les chefs de services, établissements ou entreprises et les pouvoirs publics.

Le CDSE participe également à la communication du dispositif mis en œuvre auprès de ses membres et de manière plus générale des entreprises.

- Le CDSE a mis en place un dispositif de conférences téléphoniques en période de situation de crise internationale afin de permettre un échange régulier entre le Ministère des Affaires Étrangères et les entreprises membres du CDSE. Ainsi les crises en Centrafrique, en Ukraine, en Thaïlande ou encore au Venezuela ont nécessité l'ouverture de plusieurs conférence call.

# Étude relative à l'évolution des directions sûreté

**Suite à divers échanges au sein du CDSE, il est apparu nécessaire de comprendre les contours des directions de la sûreté et/ou de la sécurité au sein des entreprises.**

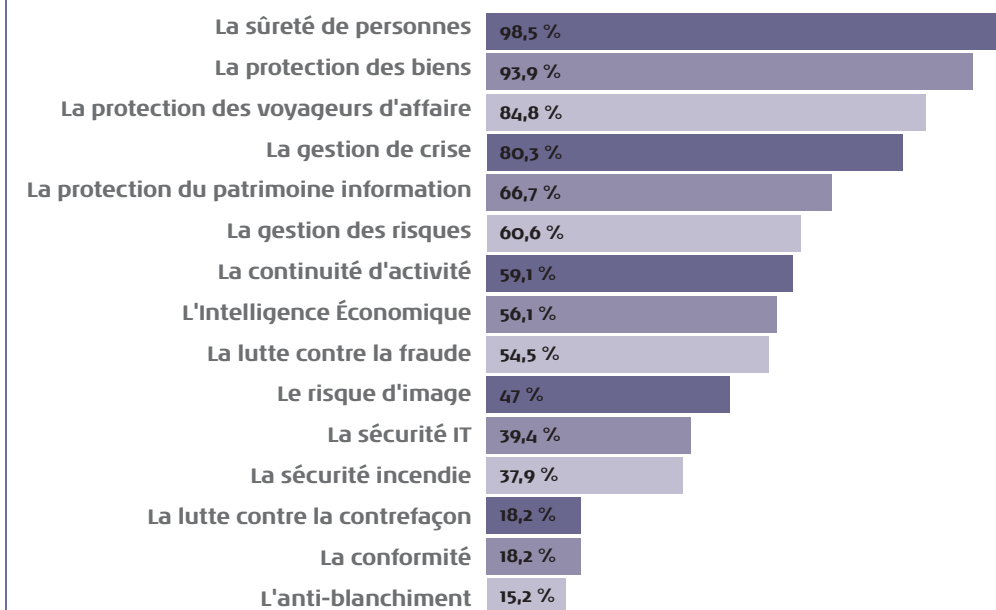
Pour tenter d'éclairer partiellement cette question, Laurent Griot (Société Générale), Bruno Chaussier (NATIXIS) et Olivier Hassid (CDSE), ont rédigé en avril 2013 une enquête par questionnaire destinée aux principaux intéressés.

Au total, ce sont quelques 150 questionnaires qui ont été envoyés aux membres du CDSE mais également à une cinquantaine d'autres professionnels du secteur de la sûreté.

Grâce à presque 70 réponses, il a été possible de mieux cerner les fonctions « sûreté » et « sécurité » au sein des entreprises. Les résultats présentés dans le numéro 14 de Sécurité & Stratégie donnent une idée plus claire de leurs positionnements hiérarchiques, de leurs champs de compétences et de responsabilités et des moyens humains dont elles disposent pour mener à bien leurs missions.

Les principaux résultats de cette enquête ont fait l'objet d'une présentation lors du séminaire du CDSE d'octobre 2013 et d'un article dans le numéro 14 de la revue Sécurité & Stratégie.

## Périmètre des directions sécurité et sûreté



# La filière métier des Directions Sûreté d'Entreprises

## Formation des managers et valorisation de nos compétences

**Les DSE accompagnent le développement de l'entreprise et fournissent les réponses attendues par leurs dirigeants en termes de protection tant des collaborateurs que du patrimoine matériel et immatériel.**

Afin de pouvoir répondre aux nombreux risques et dangers auxquelles les entreprises sont confrontées, les DSE doivent veiller à être en permanence compétents à la fois en diagnostic et en analyse mais aussi en élaboration et en mise en œuvre de solutions adaptées aux organisations, aux domaines, aux circonstances et aux différents zones géographiques.

Ainsi dans un monde qui bouge de plus en plus vite, ou l'improbable d'hier devient possible aujourd'hui, les équipes de DSE doivent en continu veiller à développer à la fois leurs connaissances, leurs savoir-faire, et ce dans le cadre d'un parcours professionnel sans cesse enrichi.

Avec quelques directeurs de sécurité/sûreté, plusieurs besoins en formation ont été ainsi identifiés tant sur le périmètre de la sécurité privée en France qu'en sûreté à l'International.

Ainsi, une sélection de formations depuis le niveau de middle management jusqu'au niveau top executive permet de jaloner le parcours professionnel de la filière métier de la Sûreté. Les besoins sont en effet différents que le DSE soit un ancien des services de l'état (ministère de l'Intérieur ou de la Défense) ou un cadre généraliste issu de l'entreprise, qu'il soit issu du sérail et de la promotion interne ou diplômé d'une université ou d'une grande école, que ses besoins soient ad hoc ou généralistes, en France ou à l'International. Aussi les membres de la cellule formation ont-ils sélectionné les meilleures formations spécialement adaptées aux besoins des collaborateurs en partenariat avec des organismes réputés de haut niveau tels que l'ENSP (École Nationale Supérieure de Police), l'INHESJ (Institut National des Hautes Études Sociales et de Justice), l'ESCP Europe (École Supérieure de Commerce de Paris)... Ils participent aux Comités Pédagogiques afin d'ajuster en continu les programmes aux attentes de nos membres.

Les formations courtes (1 à 2 jours) ad hoc proposées par l'ENSP sur des problématiques auxquels sont régulièrement confrontées les équipes sécurité répond à des besoins précis des entreprises. (l'investigation, le risque pénal des dirigeants...et bientôt analyse des risques et prévention situationnelles).

La formation proposée avec le concours de l'INHESJ destinée au Middle Management remporte depuis sa création un vif succès car elle mixe des présentations académiques à des témoignages et des cas pratiques sur 5 jours en 2 sessions.

Le nouveau programme proposé avec l'ESCP de formation sur le Management de la sécurité et de la sûreté en entreprise, destiné aux Directeurs sécurité/sûreté ou aux Futurs directeurs sécurité/sûreté vise à développer les capacités managériales, à faciliter l'intégration de la dimension sécurité/sûreté par les autres fonctions, en améliorant les capacités à communiquer aux plus hauts niveaux de l'entreprise. (11 jours en 5 sessions).

### La pédagogie est basée

- o sur de l'analyse, de la mise en perspective afin de prendre du recul, comprendre et se mettre en capacité de repenser son domaine ;
- o des outils et connaissances clefs pour améliorer son efficacité et son efficience ;
- o de l'interaction entre les membres du groupe et des partages d'expériences ;
- o des études de cas en sécurité/sûreté, dans des secteurs professionnels différents ;
- o la réalisation d'une étude approfondie, avec accompagnement individuel par un professeur.

L'enseignement est assuré par des professeurs de l'ESCP Europe et des praticiens d'entreprises. Cette formation se déroule sur le Campus de Paris et comprend un séminaire à Londres.

Enfin en partenariat avec l'ASIS international, le CDSE a décidé et préparé en 2013 le lancement de la première promotion préparatoire au CPP.

Une dizaine de candidats suivront dès février 2014 ces différentes sessions dont le programme d'accompagnement à la formation en anglais consiste en :

- o un travail individuel sur des périodes de 4 semaines par thème. Celui consiste en la lecture et l'annotation des documents de référence, des tests QCM à remplir, des questions ouvertes à traiter Le nombre de période est d'environ 5 ce qui nous amène fin juin ;
- o une session de révision de 2 journées qui sera proposée fin juin pour « bachoter » l'examen ;
- o des sessions thématiques (demi-journée ou journée) seront aussi animées par des CPP d'ici fin juin.

Ce type de programme de préparation a été mis en place en Grande-Bretagne avec succès au cours des années passées.

Le CDSE s'engage ainsi dans la reconnaissance et la valorisation de la fonction auprès des membres des comités exécutifs et au sein des entreprises en France et à l'International.

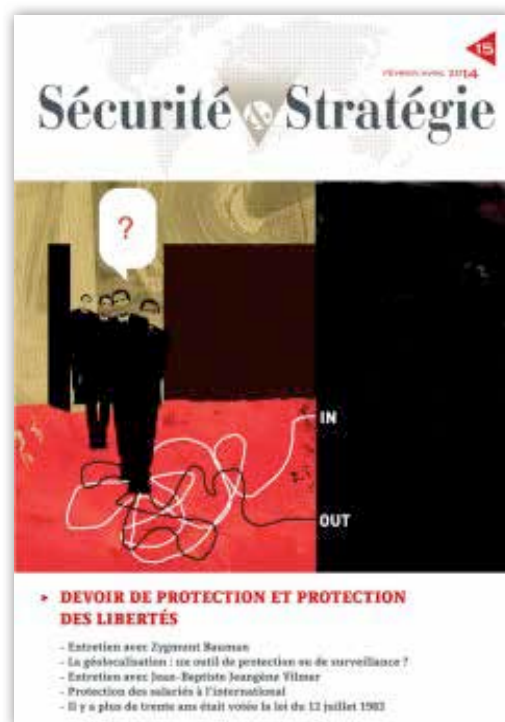
Aider le DSE à progresser en efficacité et en visibilité dans son métier qu'il exerce dans des environnements parfois volatiles et difficiles, confronté souvent à des situations inédites, en étant au service du développement de son entreprise, tel est l'objectif que se fixe le Club pour les prochaines années.

Les programmes et modalités sont présentés sur le site Internet [www.cdse.fr](http://www.cdse.fr)



# Sécurité & Stratégie

Au cœur des problématiques de sécurité d'entreprise et de gestion des risques, Sécurité & Stratégie est une revue qui apporte une approche transversale et comparative d'études universitaires et d'expériences de professionnels.



Chaque trimestre, la revue offre un dossier thématique (fuite d'information, réputation, sécurité à l'international...) et des rubriques d'actualité (réglementation, comptes rendus de conférences...). Le comité d'orientation est composé de 35 experts (universitaires, directeurs des risques, institutionnels...).

Les dossiers de la revue de 2013 ont été : « le renseignement privé » (janvier 2013), « la sécurité privée dans le monde » (mai 2013), « enquête au cœur des directions sécurité-sûreté » (septembre 2013), « devoir de protection & protection des libertés ? » (décembre 2013).

La revue Sécurité & Stratégie a fait l'objet d'une couverture médiatique étendue : Les Échos, Le Figaro, Le Monde, Problèmes économiques...

Depuis 2013, la revue dispose de son site Internet [www.securite-strategie.fr](http://www.securite-strategie.fr)



# Les Commissions

## Comité de sûreté internationale (COSI)

Le Conseil d'Administration du CDSE réuni en séance le 13 septembre 2013, sous la présidence d'Alain Juillet et suite à la proposition faite en Assemblée Générale du 3 juillet 2013, a examiné et débattu les conclusions du rapport de Régis Poincelet sur le thème des risques et opportunités de la scène internationale pour les entreprises.

Il ressort, qu'en complément de la commission « sécurité internationale » réalisée en partenariat avec le Cindex ouverte uniquement aux membres disposant de plus de 200 expatriés et au-delà des problématiques de la sûreté des personnels expatriés ou en mobilité internationale, il convenait désormais de proposer à l'ensemble des membres du CDSE une vision internationale étendue au développement géographique des activités et à la protection des actifs de toutes natures de nos entreprises.

**Le paysage de la Sûreté connaît en effet, une nouvelle donne en raison de la survenance de crises répétées qui font de l'instabilité politique un état permanent au moment même où les groupes français sont (ou s'engagent) sur des zones parfois sensibles pour y trouver de nouveaux relais de croissance.**

Les outils de veille, d'analyse et de gestion de crise, dont disposent les entreprises peuvent dans certains cas, se révéler insuffisants et perfectibles. Ainsi le CDSE a-t-il proposé à ses membres de prendre l'initiative dans ce domaine et d'assurer une nouvelle fois sa position de leader.

**Le Conseil d'Administration a donc décidé de créer un Comité de la Sûreté Internationale (COSI) dont les principaux objectifs seront les suivants :**

- Renforcer, élargir et rendre effectifs les liens existants avec la puissance publique en matière de conditions de développement de nos entreprises à l'International ainsi qu'en termes de diplomatie économique.
- Établir des contacts, tisser un réseau et coordonner nos travaux avec d'autres instances européennes.
- Élargir notre champ de réflexion pour aller vers l'accompagnement des affaires et la compréhension des enjeux économiques. Donner ainsi accès à des analyses géopolitiques d'experts reconnus et contribuer à alimenter la réflexion des DSE sur les évolutions possibles des grands enjeux géostratégiques (avec des focus géographiques (zones/pays) mais aussi par secteurs ou typologie d'acteurs et de risques).
- Identifier les nouvelles formes de menaces et les suivre en continu notamment sur les actifs immatériels afin de pouvoir favoriser notre mission d'anticipation.
- Favoriser l'accès et les échanges d'information dans un espace sécurisé (dont un retour sur les travaux de la Commission Sûreté Internationale avec le Cindex en particulier auprès de nos membres qui ne peuvent pas accéder à cette enceinte).

## Commission Sécurité Internationale (CSI)

5 réunions de la CSI ont été organisées au cours de l'année 2013 avec les taux de présence suivants.

- **18/01/2013** Taux de présence : 58,93 %
- **22/03/2013** Taux de présence : 61,82 %
- **07/06/2013** Taux de présence : 69,09 %
- **20/09/2013** Taux de présence : 65,45 %
- **22/11/2013** Taux de présence : 61,82 %

Les réunions conjointes avec la commission médicale du CINDEX ont été initiées et ont remporté un excellent accueil.

Des interventions ponctuelles ont été organisées au sein de la CSI en fonction de l'actualité et des demandes de nos collègues. Parmi ces interventions nous retiendrons celles du ministère des Affaires Étrangères et celles du ministère de l'Intérieur.

Des interventions d'experts issus des Sociétés représentées autour à la CSI ont également eu lieu à l'instar de celles proposées par Orange (localisation/Base voyage) et par BNP Paribas (protection des SI).

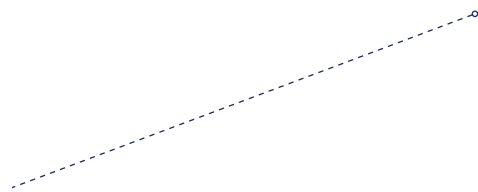
Les échanges sur le forum ont été nombreux (plus d'une centaine) et sur des thèmes variés (plus d'une vingtaine).

Enfin, les « confcall » organisées sur des thèmes d'actualité ont également été nombreuses.

## Commission Gestion de crise

- 51 entreprises et organismes partenaires sont inscrits à cette commission représentées par 58 membres
- 9 réunions + 1 participation à un colloque en 2013
- 9 comptes-rendus
- Nombre total de participants : 182 soit une moyenne de 20 personnes par réunion (+ 4 par rapport à 2012)
- Pour 2014...
  - maintien des réunions mensuelles ;
  - visites de sites avec présentation des dispositifs de crise des groupes nous accueillant ;
  - production de fiches réflexes.

Date	Lieu de réunion	Nombre de participants
<b>19 janvier 2013</b>	<b>CDSE</b>	<b>15</b>
<b>Sujets abordés</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Présentation dispositif de crise Soparind-Bongrain</li><li>○ Composition d'une cellule de crise - Identification et suivi des expatriés</li></ul>		
<b>12 février 2013</b>	<b>ACCOR</b>	<b>18</b>
<b>Sujets abordés</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Travail sur la rédaction des fiches réflexes « Invasion d'un siège social » et « Séquestration de dirigeants sur leur lieu de travail »</li><li>○ Diffusion des messages du Secrétariat Général de la Zone de Défense et de sécurité de la Préfecture de Police de Paris</li><li>○ Information de l'étude menée par l'Établissement Territorial de Bassin Seine Grands Lacs et l'OCDE sur la gestion des risques d'inondation sur le bassin de la Seine en Île-de-France</li></ul>		
<b>19 mars 2013</b>	<b>CDSE</b>	<b>20</b>
<b>Sujets abordés</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Présentation du site internet réactualisé du CDSE</li><li>○ Intervention de Me. LEFOL sur l'aspect juridique (droit social) lié à nos fiches réflexes « Invasion de siège social » et « Invasion d'un site de production »</li></ul>		
<b>9 avril 2013</b>	<b>CDSE</b>	<b>20</b>
<b>Sujets abordés</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Transmission d'un document pour un directeur dans un contexte de climat social tendu</li><li>○ Point sur la Centrafrique, la Corée du Sud et la grippe H7N9 en Asie</li><li>○ Travail sur les fiches réflexes « Prise d'otages/enlèvement » et « Assemblée Générale des Actionnaires »</li></ul>		
<b>14 mai 2013</b>	<b>CDSE</b>	<b>19</b>
<b>Sujets abordés</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Point sur le Coronavirus et la grippe A H7N9</li><li>○ Travail sur la fiche réflexe « Prise d'otage/enlèvement »</li><li>○ Proposition d'agenda pour les réunions du cycle 2013-2014</li></ul>		



Date	Lieu de réunion	Nombre de participants
11 juin 2013	Louis Vuitton	16
<b>Sujets abordés</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>o Présentation de la fiche réflexe « Pandémie » de Renault</li> </ul>		
13 septembre 2013	Orange	21
<b>Sujets abordés</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>o Présentation de l'outil de cartographie des risques (géolocalisation) chez Orange et partage sur les outils utilisés par d'autres groupes</li> <li>o Présentation du Master 2 Gestion Globale des Risques et des Crises de Paris 1 Sorbonne par Benoît Vraie (BNP et Maître de conférence associé) et des missions proposées aux entreprises + possibilité de prendre des stagiaires en alternance</li> <li>o Point sur le risque de crue de la Seine</li> <li>o Travail sur la fiche réflexe « Crise majeure des SI »</li> </ul>		
22 octobre 2013	Banque de France	26
<b>Sujets abordés</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>o Présentation par Guillaume Tiffreau (ADP) d'une étude réalisée par la FNEP sur la gestion des risques naturels et technologiques</li> <li>o Présentation de l'outil de géolocalisation d'Accor</li> </ul>		
19 novembre 2013	GIGN	27
<b>Sujets abordés</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>o Présentation de l'expérience du GIGN dans la gestion des crises : organisation, anticipation et préparation, retour d'expérience et relations internationales</li> </ul>		
10 décembre 2013	École Militaire	19
<b>Sujets abordés</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>o Participation au Colloque organisé par l'IHEDN Île-de-France « Une crise à gérer : la crue centennale à Paris »</li> </ul>		

## Commission Intelligence Économique

En 2013, la commission IE comptait 36 membres représentant 24 entreprises. La commission IE s'est réunie trois fois en plénière ainsi que quatre fois lors des groupes de travail au cours desquels ont été rédigés plusieurs fiches théoriques telles que « Le rôle de la sûreté dans les partenariats » ou encore « l'investigation à l'international ». Si certains membres demeurent assidus, la commission IE a connu une baisse de son taux de participation aux différentes réunions en 2013. C'est pourquoi ses membres ont décidé de faire évoluer son mode de fonctionnement afin de la rendre plus opérationnelle en 2014. Désormais la commission sera, encore plus que les années précédentes, un lieu d'échanges sur les pratiques de l'intelligence économique dans le milieu sûreté. Les membres de la commission présenteront notamment le système IE propre à leur organisation lors des réunions trimestrielles. Deux entreprises membres ont déjà réalisé ces présentations, riches d'enseignements pour tous. Elle sera également un lieu de partage d'expérience où chaque membre pourra tirer les enseignements de cas pratiques et réels rencontrés par les autres et ce dans la continuité des sujets traités dans les fiches théoriques.

## Commission sécurité privée

La commission Sécurité privée rassemble 31 personnes. La vocation de la commission est de suivre les évolutions réglementaires dans le domaine de la sécurité privée et d'aider le CDSE à prendre position.

Le CDSE étant devenu un interlocuteur reconnu, il lui a été demandé de prendre position sur les projets qui lui sont soumis. Cette prise de parole contribue à son rayonnement et au maintien de sa légitimité.

L'actualité de l'année 2013 aura été moins dense que la précédente puisque le projet de révision du livre VI du code de la sécurité intérieure a connu que peu d'avancées.

En revanche, le CDSE a été sollicité lors des travaux de rédaction de la charte de bonnes pratiques d'achat de prestations de sécurité privée. Les membres du CDSE s'étant montrés peu intéressés par le sujet, il n'a pas fait l'objet de longs débats au sein de la commission.

De même, le CDSE a été sollicité pour participer à la création de la commission de normalisation AFNOR/OSSDP « Organisation des Services de Sécurité et de Défense Privés ». Sans être partie prenante au débat, le CDSE a pu suivre les débats et identifier de quelle manière l'AFNOR pouvait influencer sur la prochaine loi ISO sur le sujet. En date du 31 janvier 2014, suite à la réunion internationale qui s'est tenue à Montreux, la délégation française, composée par l'un des membres du CDSE, à savoir TOTAL, a pu entendre les orientations des autres délégations, principalement américaines et anglaises, notamment en matière d'armes, de droits de l'homme, de formation, d'environnement sociétal... Pour l'heure, c'est d'abord la question du périmètre d'application qui reste posée : quelles « Private Security Companies » seront concernées par la norme ? Ces questions seront débattues en juin 2014 prochain à Washington à l'occasion de la prochaine réunion du PC 284. D'ici là, chaque commission de normalisation nationale devra rédiger et envoyer ses commentaires sur le document de base (ex ANSI/ASIS PSC.1 qui est désigné dorénavant ISO NP 18 788).

## Commission protection de l'information

### Rappel des modalités de fonctionnement de la commission

- Les sujets sont choisis d'un commun accord comme présentant de l'intérêt pour les membres du groupe. Les volontaires préparent des présentations.
- Ces présentations sont remises aux participants et/ou mises sur le site Internet du CDSE avec l'accord de l'auteur.
- Un compte rendu est validé par les membres afin qu'ils puissent apprécier la possibilité de la mise en ligne du contenu.
- L'objectif commun est de pouvoir échanger expériences et bonnes pratiques, conseils ou références pour mieux appréhender le sujet. Une bonne réunion est pour nous une séance où de l'information utile à chacun a pu être échangée et où chacun a pu présenter son point de vue. Si tout le monde n'a pu s'exprimer, nous poursuivons le sujet à la réunion suivante.

Date	Lieu de réunion
15 février 2013	Siège du groupe La Poste
<b>Sujets abordés</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Compléments sur les sociétés fournissant des prestations d'Elearning et sur les thématiques d'Elearning en rapport avec la protection de l'information.</li><li>○ Règlement intérieur</li><li>○ Éléments divers en rapport avec le thème des réseaux sociaux (réunion suivante)</li></ul>	
8 avril 2013	Renault, Boulogne
<b>Sujets abordés</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Les réseaux sociaux externes</li></ul>	
1 juillet 2013	Siège Sanofi
<b>Sujets abordés</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Présentation par Guillaume Tiffreau (ADP) d'une étude réalisée par la FNEP sur la gestion des risques naturels et technologiques</li><li>○ Présentation de l'outil de géolocalisation d'Accor</li></ul>	
9 septembre 2013	Siège Total
<b>Sujets abordés</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Actualités, partage d'expériences sur les sujets de sécurité à l'initiative des participants</li><li>○ Point sur le « droit des affaires »</li><li>○ Les réseaux sociaux d'entreprise</li></ul>	
9 décembre 2013	Siège Gemalto
<b>Sujets abordés</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Actualités, partage d'expériences sur les sujets de sécurité à l'initiative des participants</li><li>○ Point sur le « droit des affaires »</li><li>○ Les réseaux sociaux d'entreprise</li></ul>	

## Commission fraude

La commission fraude était présidée en 2013, et depuis sa création, par Nadia Chelghoum (Axa France).

L'objectif de cette commission est le partage de bonnes pratiques en matière de lutte contre la Fraude interne.

Après avoir connu un rythme régulier dans l'organisation des réunions (15 réunions organisées jusque fin décembre 2012), l'année 2013 a été marquée par un ralentissement significatif de l'activité de la commission. Deux réunions ont été organisées au total dans l'année :

### ○ 20 février 2013

Intervention de Vincent Dufief (Total) sur le thème « **Sûreté dans l'entreprise, aspects juridiques : la collecte d'informations** ».

### ○ 10 avril 2013

Intervention de Maurice Dhooge (Schneider Electric) sur le thème « **Exemple de Fraude comptable : contexte et traitement** ».

Une trentaine d'entreprises étaient inscrites à cette commission dont une dizaine de membres, environ, étaient présents aux réunions.

Nadia Chelghoum ayant été nommée à une autre fonction au sein de son entreprise, la Présidence de la commission a été reprise en novembre 2013 par Maurice Dhooge (Schneider Electric), aidé de Fabrice Marty (FM Logistic) agissant en tant en tant que secrétaire de commission.

La commission a repris son rythme habituel de réunions à partir de janvier 2014.

## Commission protection des installations

Au cours de l'année 2013-début 2014, la commission protection des installations a organisé quatre thèmes différents sur la Sécurité-Sûreté et s'est enrichie de personnalités venues d'horizons différents.

Le premier thème abordé était "la prévention situationnelle-démarche d'ingénierie de sûreté", en date du 8 avril 2013, mené par Éric Chalumeau, ICADE SURETIS, le deuxième thème concernait "l'outil de modélisation des potentiels d'insécurité des immeubles", présenté le 25 juin 2013 par Stéphane Melot, Responsable Sûreté et Sécurité publique de la société GRAND PARIS, puis le troisième thème a porté sur "La continuité d'activité dans les activités de sûreté" proposé le 24 septembre 2013 et porté par Géraldine Sutra Expert Management des Risques, Fondatrice de Strat&Risk accompagné de Steven Commander, Western Europe Business Manager. Enfin, le quatrième thème a concerné le "Rapport entre Sûreté et Assurances-Comment et pourquoi des investissements dans la sûreté ne permettent pas ou peu d'avoir des allègements de charge assurantielle", le 14 janvier 2014, présentation réalisée par Gisèle Ducrot d'AXA-MATRIX et Olivier Anne d'AXA-CS.

## Commission sécurité numérique

La commission « sécurité numérique » forte en moyenne de 15 participants s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2013, soit au siège du CDSE soit dans les locaux d'entreprises membres.

La commission ambitionne de travailler sur des sujets susceptibles de s'inscrire dans un contexte pérenne à travers la rédaction de documents ambitieux.

Ainsi ont été publiés aux éditions « L'Harmattan », en septembre 2013, les actes du colloque 2012 organisés par le CDSE. Cet ouvrage collectif a été mis en forme et porté par la commission « sécurité numérique » ; il est nommé **« Les entreprises et l'État face aux cybermenaces »**.

La commission s'est ensuite attelée à la rédaction d'un ouvrage collectif sur la « sensibilisation à la sécurité de l'information » à paraître en septembre 2014.

Parallèlement, la commission travaille entre ses membres à un partage et une meilleure connaissance des menaces, bonnes pratiques et solutions de sécurité que les directeurs de sécurité partagent avec RSSI et autres spécialistes de la sécurité informatique ou des systèmes d'information (réflexion sur le Byod, formation, positionnement au sein de l'entreprise...).

La commission a également répondu à la demande du président du CDSE par la rédaction d'une note remise à M. le Procureur Général Marc Robert, président de la mission interministérielle chargée de rédiger des préconisations relatives à la lutte contre la cybercriminalité, note transmise le 15 octobre 2013.

Fin 2013, la commission a été mandatée par le bureau et le conseil d'administration du CDSE pour organiser le colloque 2014 qui portera sur le thème **« Sécurité et mobilité »**. La commission « sécurité numérique » a accepté avec entrain de poursuivre l'aventure vécue en 2012. Elle se fera aider par des membres du CDSE issus d'autres commissions le temps venu.

La commission encourage à la création des éditions du CDSE qui faciliteraient la mise en œuvre d'une ligne rédactionnelle cohérente et propice à promouvoir plus encore le CDSE. Elle remercie particulièrement le siège du CDSE pour le soutien indéfectible qui est le sien.



## Commission Plan de Continuité d'Activité

La commission PCA s'est réunie 5 fois en 2013/2014. Elle regroupait en moyenne une quinzaine de participants.

### Axes de travail

Les axes de travail de la commission PCA ont été divers. A été abordé des aspects méthodologiques (mise en place d'un PCA, analyse des besoins en termes de continuité d'activité...) mais également échangé sur des sujets d'actualité concernant la résilience des entreprises (Exercices PCA, pandémie grippale, problématiques SAIV...). Par ailleurs, la commission a traité des sujets particuliers comme l'utilisation d'outils techniques facilitant le travail des Responsables PCA. Dans ce domaine, a été particulièrement débattue l'utilité des Systèmes d'Informations Géographiques qui permettent de positionner géographiquement les lieux de résidences de chacun des collaborateurs-acteurs du PCA.

Ces sessions de travail ont été complétées par des apports d'intervenants extérieurs. Ce fut notamment le cas lors de la présentation du Guide méthodologique PCA du SGDSN.

### Perspectives

#### « Guide méthodologique PCA SGDSN »

Suite à la présentation du « guide méthodologique PCA SGDSN » il y a quelques mois, les membres de la commission PCA souhaitent rencontrer une nouvelle fois les représentants du SGDSN pour échanger sur le « devenir » de ce référentiel ainsi que sur ces finalités.

#### Présentation de SIG par des prestataires externes

Les membres de la commission souhaitent que des démonstrations de SIG soient réalisées par des prestataires externes pour évaluer la pertinence de l'utilisation en entreprise de tels outils.

#### Crue de Seine

Suite à la publication du rapport de l'OCDE sur les problématiques de crue de Seine, il a été décidé par les membres de la commission de mettre en commun les réflexions et documents de chacun afin d'améliorer la cohérence et la synchronisation des réponses à apporter. Une fiche opérationnelle, sorte de canevas commun pour la problématique de crue de Seine, sera réalisée.

# CDSE Junior

Le CDSE junior a été créé le 27 mars 2012. À ce jour, il compte 33 membres. Cette commission a pour objectifs :

- de fédérer les expériences des jeunes professionnels de la sûreté ;
- de rapprocher les générations autour du partage d'expérience ;
- de contribuer aux travaux du CDSE de façon innovante.

Le CDSE junior se réunit toutes les six semaines en assemblée plénière autour d'un thème soumis au débat ou d'une visite d'un site en relation avec la sûreté.

Les membres du CDSE junior dispose également d'ateliers. En 2013 les thématiques retenues pour ces ateliers furent :

- La sensibilisation des collaborateurs de l'entreprise à la question de la fuite d'informations (qui a conduit au lancement de la campagne « Protection de l'information » en

partenariat avec la D2IE\* voir l'encadré) ;

- La géolocalisation appliquée à la sécurité des personnes en zones à risque (qui a conduit à la publication du premier cahier technique sur ce thème en avril 2014) ;
- Des réflexions autour du terrorisme (des fiches ont été réalisées sur le traitement des colis suspects, par exemple).

Tout au long de l'année 2013, des rencontres ont été organisées par le CDSE Junior : au siège du groupe GDF Suez, de Sanofi, du groupe Safran, du groupe la Poste ou encore du groupe Orange. L'un des temps fort a été la soirée de lancement de la campagne « **Protection de l'information** », le 20 juin 2013 en présence de Mme Claude Revel, déléguée interministérielle à l'Intelligence économique et sa présentation par le CDSE junior au salon APS le 24 septembre 2013.

# Le Journal des DSE

Le journal des DSE a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Il se veut être à la fois un journal d'informations, de veille, d'analyse et de communication relative à la sécurité d'entreprise.

52 numéros sont sortis, 50 interviews ont été réalisées dont celles de Jean-François Bacherot, directeur de la sûreté de Dassault Aviation, d'Edmond d'Arvieu, directeur sûreté du groupe Sanofi...

Un numéro spécial a été réalisé pour le numéro 50 puisque huit directeurs de la sécurité et la sûreté ont donné leur vision du métier.

Pour plus d'informations [www.cdse.fr](http://www.cdse.fr)



## Campagne « Protection de l'information »

Le CDSE Junior avec le soutien de la Délégation Interministérielle à l'Intelligence Économique (D2IE) a mis à disposition une boîte à outils destinée à toute entreprise voulant déployer auprès de ses employés une campagne de communication sur la protection de l'information. Ces outils de communication se déclinent en une série de quatre visuels (affiches et cartes postales) libres de tout droit. Ils peuvent être déployés facilement dans les entreprises quelles que soient leurs tailles, mais aussi dans les collectivités publiques ou encore dans tous les lieux de savoirs.

Cette série de visuels dynamiques et colorés a pour objet de sensibiliser le plus large public à la nécessité pour chacun de veiller à la protection de l'information sous toutes ses formes. Ainsi le comportement de chacun intègrera des réflexes de bonne conduite et de bon sens applicables quotidiennement, tels que : protéger son matériel informatique (par un mot de passe solide par exemple), utiliser une clé USB avec circonspection, ranger et sécuriser les documents sensibles de l'entreprise ou encore maîtriser les informations à l'extérieur ou sur le lieu de travail...



Cette campagne est téléchargeable sur notre site Internet [www.cdse.fr](http://www.cdse.fr)

Vous pouvez également commander des visuels auprès de Julien Marcel [julien.marcel@cdse.fr](mailto:julien.marcel@cdse.fr)

\* Délégation Interministérielle à l'Intelligence Économique.

# Veille & alerte

Les départements Sécurité et Maîtrise des risques des entreprises doivent bénéficier d'éléments d'anticipation et de veille. Dans ce cadre, le CDSE a noué un certain nombre de partenariats afin de les aider.

Voici de façon non exhaustive, les outils de veille mis à leur disposition :

- une revue de presse ;
- une veille sur les menaces réalisée avec l'appui de la Direction Centrale du Renseignement Intérieur (DCRI), ministère de l'Intérieur ;
- des veilles juridique et technologique mensuelles réalisées en association avec le CNPP ;
- des alertes pays réalisés avec le concours du ministère des Affaires étrangères ;
- le CDSE, en collaboration avec Oxford Analytica, met en place depuis avril 2013 au début de chaque mois des analyses extraites du Daily Brief, qui représente le suivi des risques géopolitiques. Celui-ci traitera d'un enjeu de sécurité à l'international.



# Internet

Le site [www.cdse.fr](http://www.cdse.fr) a été refondu en septembre 2009.

Le nouveau site vise à mieux répondre aux attentes d'échanges et d'informations des responsables de la sécurité. Les membres disposent à la fois d'un forum sur lequel ils peuvent échanger, d'une bibliothèque de documents relatifs à la sécurité et à la gestion de crise, d'outils d'aide aux directeurs de la sécurité, d'une veille juridique et technologique et d'un espace où il est possible de déposer des offres et des demandes d'emploi.

Pour 2013, l'audience du site du CDSE continue à croître (plus de 7 000 visites par mois). Un bon taux de nouvelles sessions, c'est-à-dire de nouveaux utilisateurs (75 %) malgré une absence de communication sur les réseaux sociaux.

Globalement, on peut penser que le site du CDSE n'est pas très loin de son plafond. La question de la visibilité du CDSE sur les réseaux sociaux mérite donc d'être posée. Ne faudrait-il pas brancher des outils de partage sur les réseaux sociaux sur toutes les pages du site Internet ?

À moyen terme, il faudra réfléchir à redéfinir les périodicités de publication pour mieux correspondre à la consommation de la cible du CDSE, refondre le graphisme du site en intégrant les technologies « responsives » (site qui s'adapte pour une visualisation sur tablette et Smartphone) et enfin définir et mettre en œuvre un écosystème de publication sur les réseaux sociaux.

# Quelques chiffres financiers

# Réseau

**Le CDSE compte 98 entreprises membres**, alors qu'il ne comptait que 34 entreprises membres en 2008.

**9 nouvelles entreprises ont rejoint le CDSE** : AUCHAN, CNES, EIFFAGE, ITER, LAGARDERE ACTIVE, LOUVRE-HOTELS, NEXANS, NOVARTIS, SMCA.

Le CDSE a également étendu son réseau auprès des **acteurs institutionnels** qui participent aux travaux du CDSE. Le Centre de Crise du ministère des Affaires étrangères, la DCRI du ministère de l'Intérieur, la Direction du renseignement de la Gendarmerie Nationale, la DPSD et les Douanes sont des partenaires de longue date du CDSE. Depuis, de nouvelles organisations sont membres associés : la Délégation Interministérielle à l'Intelligence Économique, l'École Nationale Supérieure de la Police, le MEDEF, le SGDSN, la Direction de la Coopération Internationale du ministère de l'Intérieur, Interpol, Europol, l'OMS...

## Adhérer au CDSE en 2014 c'est...

- **Vivre l'évolution du métier** de directeur sécurité/sûreté dans le cadre de commissions et d'ateliers (commission Internationale, gestion de crise, sécurité des systèmes d'information).
- **Bénéficier de cahiers techniques** très pratiques sur des sujets d'actualité (la géo localisation, par exemple).
- **Participer à des séminaires fermés** sur des thèmes proches des préoccupations de la profession (fraude interne, management de la sécurité, gestion de crise, identification des menaces, analyse des évolutions géopolitiques, évolution du métier...).
- **Appartenir à un réseau de professionnels** de la sécurité/sûreté.
- **Bénéficier d'un outil de veille** régulièrement mis à jour (veille juridique, veille géopolitique, veille en terme d'identification des menaces, Intelligence Économique).
- **Assister au colloque international** des directeurs sécurité.
- **Renforcer les synergies** entre les pouvoirs publics et le CDSE en matière de sécurité/sûreté/Intelligence économique.
- **Permettre le développement de partenariat** avec des organismes de formation, écoles et universités dans le domaine de la sécurité d'entreprise et de la gestion des risques et envisager la possibilité de formations de courte durée réalisées par le CDSE.
- **Former et sensibiliser** aux questions relatives à la sécurité d'entreprise.





6 place d'Estiennes d'Orves  
75009 Paris  
Tél. 01 42 93 75 52  
Fax 01 42 93 75 75  
contact@cdse.fr

[www.cdse.fr](http://www.cdse.fr)

business  
social digital  
technology  
objects  
docu